

**Comité préparatoire  
de la Conférence des Parties  
chargée d'examiner le Traité  
sur la non-prolifération  
des armes nucléaires en 2020**

Distr. générale  
11 mai 2017  
Français  
Original : anglais

**Première session**  
Vienne, 2-12 mai 2017

**Traité sur la non-prolifération des armes  
nucléaires : provocations de la République  
populaire démocratique de Corée**

**Déclaration conjointe approuvée par Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, El Salvador, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Namibie, Niger, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord and États-Unis d'Amérique, Saint-Marin, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine**

**Déclaration proposée à tous les États parties au Traité  
sur la non-prolifération des armes nucléaires**

1. Nous, États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, condamnons avec la plus grande fermeté les essais nucléaires et les tirs recourant à la technologie des missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée en violation des multiples résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité.
2. Le programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques mené par la République populaire démocratique de Corée, qui est en voie de se doter d'une capacité nucléaire opérationnelle, fait peser une menace grave et croissante sur la paix et la sécurité internationales et régionales.
3. Le programme militaire d'armes nucléaires et de missiles balistiques entrepris par la République populaire démocratique de Corée constitue une grave menace



pour le régime international de non-prolifération, dont le Traité demeure la pierre angulaire. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à se conformer à nouveau et sans délai au Traité et aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique et à renoncer à son programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques de façon intégrale, vérifiable et irréversible.

4. À cette fin, nous réaffirmons que nous appliquerons scrupuleusement les résolutions du Conseil de sécurité et continuerons de renforcer la coopération internationale.

---